

UTILISATION

D'UN DÉSHERBEUR THERMIQUE

Juillet 2024

Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires.

La prise de conscience des enjeux environnementaux s'est accrue et de nouvelles initiatives sont mises en œuvre contre le désherbage chimique. La réglementation a fait émerger des solutions alternatives. L'une d'entre elles est le désherbage par la chaleur.

Principe de fonctionnement :



Le désherbage thermique consiste à créer un puissant choc thermique au niveau des plantes indésirables afin de les éradiquer, à l'aide d'un appareil propulsant une flamme ou de l'air extrêmement chaud

Éléments composant un désherbeur thermique

En règle générale, un désherbeur thermique est composé des éléments suivants :



- ☛ Une source d'énergie : une bouteille de gaz de Propane de 13Kg ou type Cube
- ☛ Un convertisseur d'énergie : brûleurs,
- ☛ Un support de transport pour la bouteille,
- ☛ Une tuyauterie assurant le lien entre la bouteille et le brûleur (tuyauterie au norme et non périmé)
- ☛ Un détendeur,
- ☛ Un extincteur ou un pulvérisateur à eau.

Il est recommandé d'acquérir un moyen « constructeur ».

Quels sont les risques ?

Techniquement parlant, les herbicides à gaz fonctionnent de la même manière qu'un chalumeau. Son utilisation génère des risques qui sont :



Risques de brûlure : lié à la flamme ou au réchauffement de la buse ou / et lors de la manipulation après utilisation ; Risque également lié à la co-activité avec les collègues ou en présence de public.



Risques d'incendie : particulièrement en période de sécheresse ou lors d'une mesure d'interdiction, donc prudence lors de l'utilisation et de l'entreposage.



Risques de chute de plain-pied liés à l'environnement de travail : terrain humide, en pente ou accidenté



Risques liés aux manutentions manuelles : gestes répétitifs. risques liés au travail isolé.

Risque d'inhalation de CO2 en cas d'utilisation prolongée.

Risque lié au travailleur isolé



Risque de HEURT en cas de désherbage réalisé en bord de route ;

Risque lié au GAZ (ex. : défaut dans la tuyauterie, fuite accidentelle, transport de la bouteille, stockage) ;



Consignes de sécurité durant le désherbage thermique

- ☞ Ne pas utiliser à moins de 50 cm d'une façade ou d'une vitrine.
- ☞ Ne pas utiliser à moins de 2 m d'une voiture.
- ☞ Ne pas approcher des matières en plastique ou bois (clôture, poubelle, déchets, etc.). Ne pas approcher la flamme des tuyaux, de la bouteille ou de tout matériau combustible. Être extrêmement vigilant à proximité des haies végétales.
- ☞ Ne pas travailler à proximité du public. Ne jamais diriger la lance vers une personne.
- ☞ Ne pas fumer, ne pas approcher de flamme ou de source de chaleur à proximité des tuyaux ou de la bouteille de gaz.
- ☞ Disposer d'une trousse de premiers secours et avoir au minimum un agent formé aux gestes de premiers secours sur le chantier.
- ☞ Ne pas travailler par grand vent, ni forte chaleur.
- ☞ Utiliser uniquement à l'air libre.

EN CAS DE DÉPART DE FEU

Fermer la bouteille de gaz et éloigner l'appareil du feu.
Intervenir pour éteindre le feu à l'aide de l'extincteur.
Appeler ou faire appeler les sapeurs-pompiers.

1. Avant le début des travaux :

- ☞ Effectuer une reconnaissance de la zone de travail (type de plantations, trous, fossés, véhicules...).
- ☞ Baliser la zone de travail.
- ☞ Installer une signalisation temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique.
- ☞ Vérifier l'état général du matériel (fixation de la bouteille, sertissage, état du tuyau et sa date de validité) ;
- ☞ Mettre les équipements de protection individuelle nécessaires.

2. Pendant les travaux :

- ☞ Pour des appareils sur roue, privilégier la présence de deux personnes (utilisateur et accompagnateur)
- ☞ Baliser la zone d'intervention ;
- ☞ Des précautions en fonction des conditions climatiques sont à prendre en compte
- ☞ L'outil doit être équipé d'un dispositif (gâchette) évitant la présence de la flamme en continu ;

3. Arrêt du dispositif

Après utilisation, il faut :

- ☞ Purger le circuit de gaz en fermant le robinet de la bouteille et laisser brûler jusqu'à extinction de la flamme ;
- ☞ Fermer le robinet du brûleur.

4. Entretien et Stockage :

- ☞ Procéder à la vérification des flexibles ;
- ☞ Nettoyer la machine régulièrement ;
- ☞ Brosser les brûleurs.

Local de stockage :

- o le choisir d'accès facile et avec un sol en parfait état (si possible à l'extérieur du bâtiment),
- o Le ventiler correctement,
- o Le maintenir à une température inférieure à 50° C (protégé du soleil).

☞ Mode de stockage :

- o Stocker les bouteilles verticalement et les fixer afin d'éviter leur chute et la détérioration du robinet,
- o Baliser la zone de stockage en fonction du risque,
- o Séparer les bouteilles par famille de risque (inflammable, comburant...),
- o Refroidir la lance avant de stocker le matériel (à l'aide du pulvérisateur d'eau par exemple).

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Chaussures de sécurité montantes ou **bottes de sécurité**

Vêtements de travail ajustés et longs (pantalon et manches longues) pour permettre aux agents d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.

Vêtement de signalisation à haute visibilité si intervention sur la voirie (catégorie II ou III)

Gants isolants

Protection auditive (casque antibruit ou bouchons d'oreilles)

Lunette de protection, l'écran facial offre différents degrés de sécurité oculaire.



N'avez-vous rien oublié ?



Afin de prévenir ces différents risques, il convient de prendre des dispositions

La formation à la prévention des risques professionnels est essentielle à plusieurs titres. D'une part, elle **permet aux collaborateurs de connaître les risques pour mieux les éviter et, d'autre part, elle participe à la performance de l'entreprise.**

- ☞ Prévoir la formation à l'utilisation du matériel par le fournisseur ou par du personnel formé et expérimenté.
- ☞ Être formé à la **signalisation temporaire de chantier**.
- ☞ Être formé à la **manipulation des extincteurs**.
- ☞ Être formé aux **premiers secours**